

RAPPORT MORAL

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux et départementaux,
Chers Collègues Maires, Adjoints et Présidents de communauté,

Dans un contexte politique général marqué par l'ouverture de nombreux chantiers de réforme, les collectivités territoriales sont fortement sollicitées par la mobilisation des acteurs économiques voulue par le Gouvernement.

A ce titre, de nombreuses modifications législatives et réglementaires ont déjà été annoncées ou mises en oeuvre, touchant essentiellement aux finances locales, que ce soit par la suppression de la Taxe d'Habitation ou par l'effort de 13 Milliards d'euros demandé aux collectivités, qui induit un encadrement de leurs dépenses de fonctionnement et de leur ratio d'endettement .

Venant après la baisse de la DGF, qui a eu un impact négatif sur l'investissement local, ces mesures sont perçues par les collectivités comme injustes au regard du poids faible du bloc local dans l'endettement total de la France (20% contre 80 % pour l'Etat...) et, à l'inverse, de son implication prépondérante dans la création de richesses liée à l'investissement.

Pour notre département, ce ressenti des collectivités s'est notamment exprimé à l'occasion des réunions organisées fin 2017 par notre association ou en partenariat avec elle.

Ainsi, lors de la Conférence départementale des Territoires du 23 octobre 2017, initiée par les services de l'Etat, et lors d'une rencontre avec les parlementaires du département, organisée le 30 octobre 2017 par l'AMF49, se sont fait jour plusieurs axes majeurs autour desquels les élus de Maine et Loire souhaitent que s'établisse dans les années à venir la relation Etat-Collectivités :

- faire une pause des réformes en ce qui concerne particulièrement la réforme territoriale, qui a eu un impact particulièrement fort en Anjou, et revisiter l'exercice des compétences en recherchant la bonne maille territoriale et un calendrier adapté
- retrouver de la lisibilité dans la durée en matière financière et fiscale, et privilégier une vraie démarche contractuelle pour accompagner le changement, fondée sur la clarté, le respect et la confiance
- assurer la représentation des territoires autant que des populations, notamment dans la gouvernance des communes nouvelles après 2020

Voici donc les quelques points dont je me ferai l'écho auprès de nos gouvernants et que je remercie nos parlementaires de défendre dans les arènes nationales.

Avant de conclure, quelques mots pour évoquer l'activité de notre association qui a démontré, si besoin était, son caractère fédérateur en déposant auprès de M. le Préfet une liste de 40 noms d'élus représentant les différents collèges de communes et d'EPCI du département au sein de la formation plénière de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale. Le dépôt de cette liste, validée par la Préfecture, a évité aux services de l'Etat l'organisation d'une élection.

Je ne reviendrai pas plus avant sur le bilan d'activités 2017, dont vous avez eu un écho détaillé précédemment, mais je souhaite simplement souligner quelques points d'actualité et projets que nous vous reparlerons prochainement :

- réforme des marchés publics : la dématérialisation des échanges avec les entreprises sera obligatoire au 1er Octobre 2018 pour **tous les marchés publics** dès 25 000 € (et non plus uniquement ceux de plus de 90 000 €). Je vous rappelle que notre association, regroupée avec ses homologues de la région Pays de la Loire, vous propose depuis de nombreuses années un portail de dématérialisation répondant à ces exigences à l'adresse www.anjournmarchespublics.fr, dont la maintenance est assurée par Yoann LEDON, que vous retrouverez dans l'espace partenaires. N'hésitez pas à le solliciter sur ce point et sur les autres services proposés (site Internet, logiciel de pointage des accueils périscolaires).

- réunion d'information sur l'Europe en région : en Juin prochain, nous organiserons, avec la participation des services de la Région Pays de la Loire, une réunion d'information sur les nouvelles modalités d'instruction et d'attribution des aides européennes, complément souvent indispensable de nos plans de financement.

- projet de recherche "BonDroit" : ce projet de l'Université d'Angers, soutenu par la Région des Pays de la Loire, s'intéresse à une thématique jamais abordée : celle du bonheur et du bien-être social, à travers les politiques publiques. Un questionnaire vous sera adressé en Mai : merci de lui accorder votre attention.

* * *

En conclusion, j'évoquerai avec vous la mémoire de nos collègues disparus et le nom de ceux qui ont été élus depuis notre dernière assemblée générale :

Anciens Maires décédés

M. Jacques LECOINTRE, ancien Maire de CHAMP SUR LAYON

M. Jean BOISNEAU, ancien Maire de ST SIGISMOND

M. Alexis GALON, ancien Maire de NOELLET

M. Alain LEVOYER, Maire Honoraire de CHAMPTOCEAUX

M. Raymond VINCELOT, ancien Maire d'ECHEMIRE
M. Pierre COULANGE, ancien Maire délégué de ST LAMBERT DES LEVEES
M. Maurice DURAND, ancien Maire de VILLEVEQUE
M. André LACAZE, ancien Maire délégué de ST HILAIRE ST FLORENT
M. Alphonse MORINEAU, ancien Maire de MURS-ERIGNE
M. Georges JAYER, ancien Maire de SERMAISE
M. Antoine BERTHELOT, ancien Maire de BEAULIEU SUR LAYON
M. Prosper GASCHET, ancien Maire de CHANTELOUP LES BOIS
M. Pierre MORIN, ancien Maire de FAVERAYE-MACHELLES
M. Pierre RETIF, ancien Maire de VIVY
M. Gérard BOURON, ancien Maire de CHAZE SUR ARGOS
M. Pierre GUIBERT, ancien Maire de ST MARTIN D'ARCE
M. Joseph ARIAUX, Maire Honoraire de ST AUBIN DE LUIGNE

Election en 2017-2018

M. Philippe MÉNARD, Maire de CHALONNES SUR LOIRE
M. Serge MAYE, Maire de BEAUFORT EN ANJOU
M. Jackie GOULET, Maire de SAUMUR
M. Marc-Antoine DRIANCOURT, Maire de CHATEAUNEUF SUR SARTHE
M. Jean-Louis DESLANDES, Maire de JUVARDEIL
M. Pierre-Yves DELAMARE, Maire de VARRAINS
M. Benoit COCHET, Maire de MONTREUIL-JUIGNE

En votre nom, je remercie tous ces élus pour leur engagement et j'associe à ces remerciements ceux qui participent à nos travaux, au sein de notre conseil d'administration et dans les réunions qui se tiennent au niveau national ou local.

Merci de votre attention.